

## Description pour l'annonce :

Voyage scolaire : FLORENCE du 20/03 au 24/03/23

Cadre juridique : consortium Erasmus dont le lycée Joliot Curie est coordinateur.

Spécificités : le projet regroupe 8 élèves du lycée Joliot Curie (Aubagne) et 17 du collège Ubelka (Auriol). Les départs et arrivés s'effectueront sur le collège Ubelka.

Le prestataire devra prévoir une option d'assurance annulation, d'assistance médicale et présenter les conditions financières.

Les réponses se feront sur devis détaillés ou pré-contrat détaillé par poste de dépenses. Ces devis serviront de base à l'analyse des offres et ne pourront pas être modifiés à la hausse sauf dispositions contractuelles spécifiques et légales.

Les réponses seront soumises à la commission d'appel d'offre du lycée Joliot Curie. L'avant contrat du candidat retenu sera présenté en conseil d'administration le 29/11/2022.

Tous les éléments financiers de facturation seront transmis par Chorus sur le lycée Joliot Curie.

Le prestataire devra fournir les éléments d'agrément nécessaires à l'organisation des voyages scolaires. Le cahier de charges joint reprend les besoins relatifs au voyage. Cette publication est effectuée sous réserve d'annulation pour des raisons impérieuses de type raison sanitaires ou contexte international.

Les établissements scolaires sont fermés du 26/10/23 au 6/11/23 inclus